

Vous souhaitez connaître précisément le montant de salaire que vous allez toucher suite à l'instauration de la nouvelle grille ? Remplissez la fiche ci-dessous et faites-la parvenir à votre syndicat FO.

➤ Votre employeur devra vous payer rétroactivement le manque à gagner.

Exemple : Je suis AESH et en CDI au 1^{er} septembre 2021. Je suis actuellement payée à l'indice 332 et ma quotité horaire est de 62%. Je gagne 775,23 € nets par mois. Au 1^{er} septembre, mon employeur doit me payer à l'indice 355, soit 828,95 € nets par mois. L'employeur me devra 53,70 € nets par mois de retard.

NOM et Prénom

Téléphone : Adresse mail :

Date de signature de mon premier contrat d'AESH/AHS/APSH/EN ASH :

second contrat :

Date de signature de mon CDI :

Au 1er septembre 2021, j'ai ... ans d'ancienneté de contrat (dernier contrat signé).

**L'intervention syndicale est bien souvent nécessaire pour obtenir les sommes dues. Contactez FO !
Correspondance ancienneté/salaire après reclassement, dû au 1^{er} septembre 2021**

ANCIENNETE	NIVEAU	Indice majoré	Mon salaire net pour une quotité horaire de 100%	Mon salaire net pour une quotité horaire de 62%
J'ai moins de 3 ans d'ancienneté et donc en CDD	1	335 341 depuis le 1 ^{er} octobre 21 ¹	1261,66/ 1284,26 €	782,23/ 796,24 €
J'ai plus de 3 ans d'ancienneté ou j'ai signé un deuxième CDD	2	345	1299,32 €	805,58 €
Je suis en CDI	3	355	1336,99 €	828,93 €
Au 1 ^{er} septembre 2021, je suis en CDI depuis 3 ans	4	365	1374,65 €	852,28 €
Au 1 ^{er} septembre 2021, je suis en CDI depuis 6 ans	5	375	1412,31 €	875,63 €
Au 1 ^{er} septembre 2021, je suis en CDI depuis 9 ans	6	385	1449,97 €	898,98 €

¹Augmentation de 2,2% du SMIC.

SECTION DEPARTEMENTALE DU NORD DU SN-FO-LC

254 Boulevard de L'usine CS 90022 59045 Lille Cedex 03.20.52.49.18 ou 07 86 12 16 62 _ Mail :
snfolc59@wanadoo.fr Site : <http://www.snfolc59.fr/>

NB : si votre indice majoré, après reclassement, est inférieur à votre indice majoré de rémunération actuel, votre indice de rémunération actuel est maintenu. Afin de suivre votre dossier, joignez vos contrats et de votre dernière fiche de paie

SECTION DEPARTEMENTALE DU NORD DU SN-FO-LC

254 Boulevard de L'usine CS 90022 59045 Lille Cedex 03.20.52.49.18 ou **07 86 12 16 62** _ Mail :
snfolc59@wanadoo.fr Site : <http://www.snfolc59.fr/>